

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Orléans, le 9 avril 2025

Violences conjugales

Le Département du Loiret déploie un guide de prise en charge des victimes de violences conjugales dans le Giennois

Les violences conjugales représentent un enjeu majeur de société. En 2023, 2 482 victimes étaient dénombrées dans le Loiret, et 2 600 pour l'année 2024. Dans ce contexte, le Département du Loiret poursuit son engagement afin de prévenir et lutter contre les violences au sein du couple.

La collectivité a développé un outil de référence à destination des professionnels afin de les guider dans le repérage et l'accompagnement de ces situations sensibles, un guide de prise en charge des victimes de violences conjugales. Ce guide départemental est décliné localement afin de s'ancrer pleinement dans les réalités du territoire. Déjà déployé dans le Montargois depuis 2024 et dans l'Orléanais depuis novembre 2025, il est aujourd'hui mis en place dans le Giennois.

Ce guide propose des fiches réflexes réunissant des informations théoriques et pratiques afin d'accompagner tous les professionnels vers une prise en charge efficiente des situations de violences dans le couple.

Les professionnels peuvent également y trouver des fiches partenaires identifiant les relais locaux spécifiques, en vue d'un accompagnement global et coordonné des situations, et une boîte à outils complémentaire des fiches réflexes.

Il est désormais pleinement établi que les enfants qui grandissent dans un climat de violences conjugales en sont également victimes avec un impact qui compromet gravement leur développement. Ce guide constitue ainsi un levier d'action partagé afin de lutter contre ce fléau et protéger ainsi nos jeunes loirétains.

Retrouvez toutes les actualités du Département sur www.loiret.fr/presse

CONTACT PRESSE

Lucie Allouard

02 38 25 43 38

07 86 84 06 54

lucie.allouard@loiret.fr